

Commission "Le large bande au service du développement durable"

Rapport 2016 sur la situation du large bande

Suivi des progrès accomplis pour atteindre les objectifs en matière de connectivité définis par la Commission sur le large bande

Objectif 1: Rendre universelle la politique en faveur du large bande – Tous les pays devraient disposer d'un plan ou d'une stratégie au niveau national dans le domaine du large bande ou intégrer le large bande dans leurs définitions de l'accès et du service universels

Le nombre de pays ayant adopté un plan national pour le large bande a sensiblement progressé sur une période de huit ans, mais s'est stabilisé au cours des trois dernières années. Sur les 189 pays pour lesquels l'UIT a recueilli des données, 151 disposent d'un plan national pour le large bande, tandis que 38 n'en ont aucun.

L'omniprésence des TIC dans de nombreux domaines différents de la vie quotidienne pose également des problèmes sur le plan du respect de la vie privée, de la confidentialité et de la propriété des données. D'après l'UIT, 108 pays avaient mis en place en 2015 une législation en matière de sécurité, dont 82 (parmi lesquels figurent 63 pays en développement ou pays dont l'économie est en transition) avaient adopté des dispositions particulières destinées à garantir la protection des données et la confidentialité au niveau national. Cependant, en Asie et en Afrique, moins de quatre pays sur 10 ont édicté des lois en matière de protection des données et de respect de la vie privée.

Objectif 2: Rendre le large bande financièrement abordable – Des services de base à large bande devraient être mis à la portée des habitants des pays en développement par le biais d'une réglementation appropriée et des mécanismes du marché



Source: Parks Associates (graphique du haut);
Indicateurs de l'UIT sur le développement des télécommunications dans le monde (graphique du bas).

Légende:

Nombre de ménages équipés du large bande (2015)

Nombre de ménages équipés du large bande (millions)

Asie-Pacifique

Europe de l'Ouest

Amérique du Nord

Amérique latine

Europe orientale/centrale

Asie occidentale/centrale

Afrique

Taux de pénétration du large bande dans les ménages, par région (2016, estimations de l'UIT)

Europe

Amériques

CEI

Etats arabes

Asie-Pacifique

Afrique

Pays développés

Monde

Pays en développement

PMA

Les services large bande fixes sont désormais devenus beaucoup plus accessibles financièrement. Au cours des cinq dernières années, les prix du large bande fixe ont chuté d'environ 65% en termes de pourcentage du RNB par habitant. En 2015, la plupart des pays avait atteint l'objectif fixé par la Commission, à savoir offrir des services de base à large bande fixe dont les coûts représentent moins de 5% du RNB par habitant. Au total, 83 pays en développement ont atteint l'objectif défini par la Commission sur le large bande en matière d'accessibilité économique, mais seuls cinq des 48 pays désignés comme pays les moins avancés par l'Organisation des Nations Unies (PMA) avaient atteint cet objectif.

De profondes disparités subsistent en matière d'accessibilité économique. Le prix d'un forfait mensuel de base pour le large bande fixe représente plus de 1,7% du revenu mensuel moyen dans les pays développés, contre 31% dans les pays en développement et 64% en Afrique. Le prix du large bande mobile représente 1 à 2% du revenu mensuel moyen dans les pays développés, contre 11 à 25% dans les pays en développement.

Objectif 3: Connecter les ménages au large bande – 40% des ménages des pays en développement devraient avoir accès à l'Internet (fixe ou mobile)

L'accès des ménages à l'Internet a enregistré une forte croissance. A l'échelle mondiale, 52% du nombre total de ménages seront connectés d'ici à la fin de 2016, contre 49% en 2015. L'accès des ménages à l'Internet dans les pays développés frôle la saturation, puisque 84% des ménages sont connectés à l'Internet. La proportion de ménages ayant accès à l'Internet dans les pays en développement est passée de 38% en 2015 à 41% en 2016, ce qui est conforme à l'objectif fixé par la Commission. Cependant, cette moyenne mondiale masque de très fortes disparités au niveau régional. Développer l'accès des ménages à l'Internet demeure un défi majeur et une priorité en Afrique.

Objectif 4: Connecter le plus grand nombre à l'Internet – Le taux de pénétration de l'Internet devrait atteindre 60% à l'échelle mondiale, 50% dans les pays en développement et 15% dans les PMA

A la fin de 2016, 3,5 milliards de personnes – soit 47% de la population mondiale – seront connectées, contre 3,2 milliards de personnes en 2015. Si la croissance se poursuit à son rythme actuel, il est peu probable que l'objectif global fixé par la Commission, à savoir un taux de pénétration de l'Internet de 60%, soit atteint avant 2021 au plus tôt. Dans les pays en développement, le taux de pénétration de l'Internet s'établira à 40% à la fin de 2016 (contre 24% cinq ans plus tôt), tandis que l'objectif défini par la Commission pour les PMA, à savoir un taux de pénétration de l'Internet de 15%, devrait être atteint fin 2016. La fracture numérique qui existe en

ce qui concerne l'accès à l'Internet et l'utilisation de l'Internet revêt une importance cruciale, tant du point de vue de l'autonomisation individuelle, de l'éducation et de la sensibilisation que du point de vue de la compétitivité nationale et de la capacité de drainer des capitaux vers le marché intérieur grâce à une main-d'oeuvre qualifiée, formée à l'utilisation des techniques numériques et compétente.

Objectif 5: Assurer l'égalité hommes-femmes en matière d'accès au large bande à l'horizon 2020

D'après les estimations de l'UIT, l'écart hommes/femmes concernant l'utilisation de l'Internet dans le monde s'est légèrement accentué, passant de 11% en 2013 à 12% en 2016, le nombre de femmes connectées dans le monde étant inférieur de 250 millions à celui des hommes. Les taux de pénétration de l'Internet sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes dans toutes les régions du monde: c'est dans les régions Amériques (écart inférieur à 2%) et de la CEI (écart de 5%) que ces disparités sont les plus faibles, et dans les régions Afrique (écart de 23%), des Etats arabes (écart de 20%) et Asie-Pacifique (écart de 17%) qu'elles sont les plus marquées. Cet écart se creuse également dans les PMA, puisqu'il s'établit à 31%, contre à peine 29% en 2013.

Dans le secteur de la téléphonie mobile, la GSMA estime que le nombre de femmes possédant un téléphone mobile est inférieur de 200 millions à celui des hommes. De légères disparités en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes en matière d'accès peuvent changer beaucoup de choses du point de vue de l'égalité des chances: elles peuvent en effet accentuer et creuser encore le fossé qui sépare les femmes des hommes dans d'autres domaines et avoir des répercussions générales, qu'il s'agisse de la connaissance élémentaire des droits reconnus par la loi, de l'accès à l'information sur les soins de santé, de l'éducation et des possibilités d'emploi.
